



55 Bd Docteur Valois
38140 RENAGE

Délibération n°2023-02-09
A-G

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 23
Dont procurations : 6

OBJET : Débat d'Orientation Budgétaire – DOB-

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un février à 19h, s'est réuni le Conseil municipal de la ville de Renage, dûment convoqué en session ordinaire, à la salle Pierre Girerd du Centre socioculturel, sous la présidence de Madame Amélie Girerd, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 14 février 2023

Présents : MMS. GIRERD - WILT – BASSEY - DONNET – PONZONI – ECOSSE- SEGUI - BERTONA – SPOSITO – ROYBON – IDELON – LITAUD – THERON – JANON – RAZAFINJATOVO – BOULAÏD - VEUTHAY.

Procurations :

M. CORONINI donne procuration à Mme GIRERD
Mme NAVARRO donne procuration à M. ECOSSE
Mme DE LOS RIOS donne procuration à Mme DONNET
Mme TODESCHINI donne procuration à M. SPOSITO
M. PEREZ GIRALDEZ donne procuration à Mme SEGUI
Mme PERRIOLAT donne procuration à Mme BOULAÏD

Excusé.e.s : M. FENOLI – CANFORA – SOLEILHAC - BLOUZARD

Monsieur Alexandre Ecosse a été désigné secrétaire de séance

Madame le Maire rappelle que, pour les communes de plus de 3 500 habitants, le vote du budget est précédé, dans les deux mois, d'un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB).

Elle précise que le vote réalisé après la présentation du DOB ne porte pas sur son contenu, mais uniquement sur l'attestation de sa réalisation.

Madame le Maire présente à l'Assemblée les éléments financiers rétrospectifs et prospectifs concernant la commune.

Pour débattre des orientations générales 2023, le Conseil municipal a pris connaissance de la présentation ci-jointe établie à cet effet.

Le DOB fera ensuite l'objet d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB) qui sera mis en ligne sur le site de la commune.

Vu les articles L2312-1, L3312-1, L 4311-1, L5211-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Acte publié et certifié
exécutoire le

24 FEV. 2023

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité **DÉCIDE**

- **DE DECLARER** que le Débat d'Orientation Budgétaire a bien été réalisé
- **DE PRENDRE ACTE** que le débat a porté sur les orientations budgétaires 2023 et l'a été tant pour le budget principal que pour le budget annexe « Gendarmerie » sur la base de la présentation annexée.

Le Maire,

The image shows a blue ink signature of Amélie GIRERD written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE RENAGE' at the top and 'ISERE' at the bottom, with a central emblem. The signature is a stylized cursive script.

Amélie GIRERD

- Transmis au représentant de l'Etat le : 24/02/2023
- Publié le : 24/02/2023